



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladies professionnelles

Question écrite n° 105889

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État sur l'enjeu que constitue la santé au travail. Un rapport récent du Conseil économique et social du Nord-Pas-de-Calais établit que la fonction publique « reste la grande méconnue des statistiques et des informations » dans ce domaine, et que notamment les données régionales pourtant indispensables « sont pour ainsi dire inexistantes ». Or c'est un enjeu majeur puisque, selon des sources INSEE 2007, les emplois regroupés dans la catégorie « administration publique, enseignement, santé, action sociale » représentent près de 500 000 postes en région Nord-Pas-de-Calais. Il lui demande les mesures qu'il entend prendre pour permettre de disposer d'éléments d'appréciation et d'analyse de la santé au travail dans la fonction publique, au niveau régional, partout en France.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105889

Rubrique : Risques professionnels

Ministère interrogé : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 avril 2011, page 3803

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)